## Lancement de la campagne nationale de sensibilisation sur la mise en place des mécanismes de Justice de Transition au Burundi



Le président de la République, Pierre Nkurunziza, a lancé ce jeudi 28 juillet 2011 la campagne nationale de sensibilisation sur la mise en place des mécanismes de Justice de Transition au Burundi. Les cérémonies se sont déroulées au stade de Gatwaro au chef lieu de la province de Kayanza (Nord du pays) en présence des corps constitués, des membres de l'administration territoriale et locale, des partis politiques, des confessions religieuses et des associations de la société civile. Pour le président Nkurunziza, le nécessaire est en train d'être fait pour que la Commission pour la Vérité et la Réconciliation nationale et le Tribunal Spécial soient mis en place à partir de 2012.

Article et photos : Guy Karema

Après l'allocution de bienvenue prononcée par l'administrateur de la commune de Kayanza, M. Festus Ntanyungu, président du Comité de Pilotage Tripartite (Gouvernement, Nations unies, Société Civile) chargé des consultations nationales, a expliqué le contexte dans lequel le Comité avait travaillé.



Il s'agissait d'impliquer la population burundaise dans le processus de réconciliation nationale en recueillant ses vues sur les modalités de la mise en place des mécanismes de justice de transition, a-t-il dit. Le taux de participation aux consultations nationales a été de 80,36%, c'est-à-dire 3.887 sur 4.837 invités, s'est réjouit M. Festus Ntanyungu.

Les consultations ont porté sur sept points. Il s'agit entre autres de la période à

prendre en compte pour les mécanismes de la justice de transition, le mécanisme de recherche de la vérité, le mécanisme de poursuite judiciaire, les réparations et les réformes des institutions, a expliqué M. Ntanyungu.

Le président du Comité de Pilotage Tripartite a indiqué que les participants se sont entendus sur les faits de violences graves à enquêter. Il s'agit entre autres des assassinats, des viols et violences faites aux femmes, des actes de torture, des arrestations et détentions arbitraires, des exécutions sommaires, des déportations, des pillages des biens, des ventes par l'Etat des biens des particuliers, des actes de génocide, des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, ...

Concernant la composition de la Commission Vérité et Réconciliation, les personnes interrogées ont proposé des Burundais et des étrangers choisis pour leurs qualités personnelles, morales et professionnelles, a affirmé M. Festus Ntanyungu.

S'agissant du Tribunal Spécial pour le Burundi, il serait composé par des juristes burundais et étrangers, avec une légère préférence de la majorité d'hommes que de femmes. Ses pouvoirs seraient d'enquêter sur des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité et des crimes de génocide. Ce Tribunal devrait aussi juger les présumés exécutants et commanditaires tout en ordonnant les réparations, a précisé M. Ntanyungu.

Le président du Comité de Pilotage Tripartite a, par ailleurs, précisé que les personnes interrogées sont en faveur de trois formes de réparations : les réparations collective, symbolique, matérielle et individuelle.

Pour ce qui est de la réforme des institutions, ces personnes ont souhaité qu'il y ait un système judiciaire impartial, de proximité, intégral, indépendant, de confiance et doté de la qualité dans l'exécution des jugements rendus, qui lutte contre la corruption et qui puisse réviser les jugements mal rendus, a dit M. Festus Ntanyungu. De plus, les participants ont

demandé que l'administration soit caractérisée par la dépolitisation, l'affectation équitable et la séparation des postes politiques et des postes techniques, a indiqué M. Ntanyungu.

Dans son allocution, Mme Rosine Sori-Coulibaly, Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général des Nations Unies au Burundi, a félicité le Président de la République du Burundi pour son engagement personnel dans le processus de mise en place des mécanismes de Justice de Transition au Burundi. Elle a indiqué que l'ONU reste à la disposition du pays pour mener à bon port les mécanismes de justice transitionnelle.

S'appuyant sur les recommandations des consultations nationales, Mme Sori-Coulibaly a



émis le souhait que le processus rassure tout le monde, en particulier les victimes. Elle a attiré l'attention sur l'importance de mettre en place une Commission Vérité et Réconciliation inclusive, composée de personnalités au-dessus de tout soupçon afin de garantir la transparence du processus. Elle a également souligné l'importance de son appropriation par les populations.

« La justice de transition

constitue une pierre angulaire de la consolidation de la paix et du renforcement de la démocratie au Burundi. Celle-ci est également tributaire d'une approche inclusive, qui se traduit par une large participation de tous les Burundais dans la vie socio-économique et politique du pays », a-t-elle dit. À cet égard, Mme Sori-Coulibaly a salué l'appel au dialogue lancé par le Président Nkurunziza à l'endroit des leaders des partis politiques en exil lors de son allocution prononcée à l'occasion du 49 ème anniversaire de l'indépendance.



Prenant la parole, le Chef de l'Etat a d'abord rappelé les événements malheureux qui ont endeuillé le Burundi depuis 1962, année de l'accession à l'indépendance, jusqu'à la signature de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation au Burundi.

La mise en application de cet Accord dans ses différentes phases par les signataires

eux-mêmes a conduit à franchir autant d'étapes notamment la mise en place d'une armée et d'une police nationale incluant toutes les ethnies et genres ainsi que l'organisation des élections transparentes, apaisées et démocratiques en 2005 et en 2010, s'est félicité le président Nkurunziza. La mise en place du mécanisme de justice transitionnelle sera ainsi la dernière phase dans l'application de l'Accord de Paix d'Arusha, a-t-il souhaité.

Ce mécanisme s'avère important dans la vie nationale car il aidera tous les Burundais à connaître la vérité sur tout ce qui s'est passé durant les périodes sombres qu'a traversées le Burundi. Cette même vérité, a-t-il poursuivi, conduira les Burundais à asseoir la paix, la sécurité et la réconciliation. Ainsi, il a invité tout un chacun de faire sien ce mécanisme et de participer massivement dans les consultations nationales qui seront organisées à cette fin étant donné que la contribution de tout Burundais sera plus que nécessaire.

Dans la logique d'appeler les Burundais à changer de comportement, il a fustigé le comportement de ceux qui veulent mettre en doute la volonté du peuple. Il a souligné que tout un chacun doit s'inscrire dans le strict respect du verdict des urnes. Il a instruit les élus du peuple d'être toujours aux côtés de ceux qui les ont mandatés pour recueillir leurs doléances. Bien plus, ces élus doivent user de beaucoup de sagesse dans le vote des lois. S'articulant sur les problèmes démographiques au Burundi et la loi sur la succession en cours d'élaboration, il a souhaité que la mise en place des lois se fasse suivant les aspirations des hommes et femmes burundais.

Le président Nkurunziza a, en outre, démenti les propos de certains qui disent que la Commission Vérité et Réconciliation a été déjà mise en place. Sur ce, il a clarifié que la Commission récemment mise en place est une commission préparatoire de la commission proprement-dite qui sera à son tour mise en place au début de l'année 2012.

Pour terminer, le président Nkurunziza a remercié vivement les communautés sousrégionales et internationales qui ont toujours accompagné le peuple burundais dans le processus de paix. Un hommage particulier a été rendu aux médiateurs Nelson Mandela, Julius Nyerere et au feu Mamadou Bah qui fut représentant de l'Union africaine (UA) et qui s'est donné corps et âme dans la mise en application de l'Accord de Paix d'Arusha. Une minute de silence en leur mémoire a été observée pour ces deux derniers.